Draguignan : Fathi, “le voleur fou”

12/12/2012 à 17h06

Selon les psychiatres, Fathi Dallali, 43 ans, serait un enfant dans sa tête… qu’il n’aurait pas toute. Cette pathologie serait en partie responsable du véritable ” abonnement ” aux audiences du tribunal correctionnel de Draguignan, qu’a pris depuis plusieurs années ce résident du Muy. Parce qu’il ne prend pas régulièrement le traitement neuroleptique destiné à le stabiliser.

En témoignent les onze condamnations inscrites à son casier judiciaire depuis 2002, toutes pour des vols. Il était de retour hier devant les juges, pour une dizaine de vols commis en octobre et novembre dernier, toujours au Muy, reconnaissant tout, souriant beaucoup et jurant qu’il ne recommencerait plus.

Les gens du Muy n’en peuvent plus et le maire s’est fait leur porte-parole. Les gendarmes l’interpellent tous les quinze jours parce qu’il commet des vols. Des vols par ruse, donc il sait ce qu’il fait.

(…) Que faire ? Le tribunal a opté pour un an de prison, dont six mois ferme avec maintien en détention, une obligation de subir des soins et une interdiction de séjour dans le Var pendant trois ans. « Je pars direct en Tunisie, en vacances pendant deux ou trois ans, je reste plus au Muy », a promis Fathi.

Source

Merci Chris